

AVIS A LA POPULATION

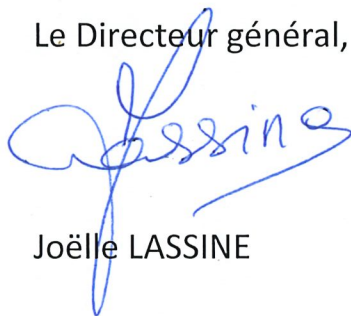
Le Collège communal informe les habitants de la commune de CLAVIER que la modification budgétaire n°1 ordinaire et extraordinaire pour l'année 2021 est à leur disposition.

Les pièces concernant le dossier sont soumises à l'inspection du public à la Maison Communale aux heures habituelles d'ouverture, à partir du 01 juin 2021 et ce, pendant une période de 10 jours, soit jusqu'au 10 juin 2021.

Clavier, le 01 juin 2021.

Pour le Collège,

Le Directeur général, f.f.



Joëlle LASSINE



Le Bourgmestre,



Philippe DUBOIS

Heures d'ouverture :

Tous services

du lundi au jeudi de 09H00 à 12H00

Services urbanisme, travaux, environnement les vendredis de 15H00 à 18H00

Service population et état civil les vendredis de 15H00 à 19H00

Permanence du Bourgmestre le vendredi de 15H00 à 19H00

Ces permanences sont maintenues en juillet et août mais les services pourraient être restreints durant ces périodes précises.

AVIS A LA POPULATION

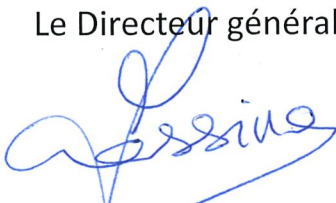
Le Collège communal informe les habitants de la commune de CLAVIER que le compte communal 2020 est à leur disposition.

Les pièces concernant le dossier sont soumises à l'inspection du public à la Maison Communale aux heures habituelles d'ouverture, à partir du 01 juin 2021 et ce, pendant une période de 10 jours, soit jusqu'au 10 juin 2021.

Clavier, le 01 juin 2021.

Pour le Collège,

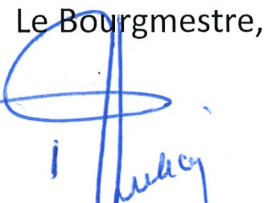
Le Directeur général,ff



Joëlle LASSINE



Le Bourgmestre,



Philippe DUBOIS

Heures d'ouverture :

Tous services

du lundi au jeudi de 09H00 à 12H00

Services urbanisme, travaux, environnement les vendredis de 15H00 à 18H00

Service population et état civil les vendredis de 15H00 à 19H00

Permanence du Bourgmestre le vendredi de 15H00 à 19H00

Ces permanences sont maintenues en juillet et août mais les services pourraient être restreints durant ces périodes précises.